

COMMUNE DE MOUROUX

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

PROCEDURE ADAPTEE
(Articles 28 et 40II du Code des Marchés Publics)

Marché public de prestations intellectuelles

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pouvoir adjudicateur
Mairie de Mouroux
M. Joseph ALLEBE, Maire
150 Place de la Mairie
77120 MOUROUX

Renseignements administratifs et techniques
M. Latamen BENYAHIA
Directeur Général des Services
Tel : 01 64 03 64 00
dgs@ville-mouroux.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES
LE LUNDI 22 JUIN 2015 A 12 HEURES

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ

ARTICLE 2 – PUBLICITE

ARTICLE 3 – PROCEDURE DE CONSULTATION

ARTICLE 4 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

ARTICLE 5 – PRESENTATION DES OFFRES

ARTICLE 6 : DEPOT DU DOSSIER DE CONSULTATION

ARTICLE 7 – MODALITES DE JUGEMENTS DES OFFRES

ARTICLE 8 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet l'accompagnement de la commune dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme.

ARTICLE 2 : PUBLICITE

L'avis d'appel public à la concurrence (AAPC) sera porté à la connaissance du public par insertion faite dans :

1. le site des marchés publics : <http://www.centraledesmarches.com>
2. le journal d'annonces légales : le Pays briard
3. le site internet de la commune de Mouroux (www.mouroux.fr)

ARTICLE 3 : PROCEDURE DE CONSULTATION

La consultation est lancée sous forme de Marché à procédure adaptée en application des articles 28 et 40 II du Code des Marchés Publics.

Le délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de la réception des offres

ARTICLE 4 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- Le Règlement de la Consultation
- Le Cahier des Clauses Particulières

Les dossiers peuvent être récupérés comme suit :

- le site des marchés publics : <http://www.centraledesmarches.com>
- retirer le dossier à la Mairie de Mouroux - Place de la Mairie 77120 Mouroux aux horaires suivants : de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 du lundi au vendredi.
- Par mail à l'adresse : dgs@ville-mouroux.fr

ARTICLE 5 : PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats devront présenter leur offre rédigée en langue française sous pli cacheté sur lequel figurera la raison sociale de la société candidate et portant la mention suivante :

Objet de la consultation : REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – « NE PAS OUVRIR »

En application du Code des Marchés Publics :

- **les candidats devront produire à l'appui de leur candidature :**
 - ❖ la lettre de candidature (DC1)
 - ❖ si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, ainsi que la preuve de poursuite de son activité couvre la période correspondante à la durée du marché
 - ❖ la déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner dûment datée et signée (DC1)
 - ❖ la déclaration concernant le chiffre d'affaire global concernant les travaux ou prestations, objet du marché réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles (DC2)

- ❖ la liste des références des trois dernières années indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution de prestations similaires ainsi qu'un contact téléphonique
- ❖ la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années
- ❖ la déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique pour les marchés publics de même nature
- ❖ Une attestation d'assurance pour risques professionnels en cours de validité

- **les candidats devront fournir à l'appui de leur offre :**

- ❖ l'acte d'Engagement (DC3) ci-joint, complété, daté et signé de la personne habilitée à engager la société ou le groupement, accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou SEPA original
- ❖ le cahier des charges signé,
- ❖ le mémoire technique présentant les moyens humains et techniques, les références et la méthodologie pour répondre à la demande,
- ❖ la décomposition du prix global et forfaitaire remplie.

ARTICLE 6 : DEPOT DU DOSSIER DE CONSULTATION

La date limite de remise des offres est fixée au lundi 22 juin 2015 à 12H00.

Le candidat aura la possibilité de déposer son dossier de consultation :

- en mains propres contre récépissé.
- Expédiées en lettre recommandée avec avis de réception postal à l'adresse suivante : M. le Maire
Place de la Mairie - 77120 MOUROUX.
- Déposées sous format électronique sur le site : <http://www.centraledesmarches.com>

Les plis reçus ou remis après le lundi 22 juin à 12H00 ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas enregistrés et seront renvoyés à l'expéditeur.

ARTICLE 7 : MODALITES ET JUGEMENT DES OFFRES

Avant l'examen de l'offre, seront examinés les garanties, les capacités et les références du candidat.

Pour les sociétés ne présentant pas de qualité ou de capacités professionnelles suffisante au regard de l'importance du présent marché, la Mairie retournera aux candidats concernés l'enveloppe contenant l'offre en application de l'article 58 II du code des marchés publics.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

- le prix (60%)
- la valeur technique (40%) (pour les moyens humains et techniques, références : 20%, pour la Méthodologie 20%)

L'offre la mieux classée sera retenue.

ARTICLE 8 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements se rapportant à cette consultation, vous pouvez contacter :

M. Latamen BENYAHIA Directeur Général des Services

Tél : 01.64.03.64.00

Fax: 01.64.75.18.58

Courriel : dgs@ville-mouroux.fr